

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Declaration de Maladie

N° W21-820710



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

7337

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

bouhaddoum Abdenahmane

Date de naissance :

12/03/68

Adresse :

Habituelle

Tél. :

066 105 2138

Total des frais engagés :

204,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

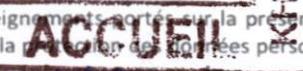
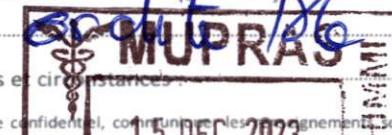
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Adresses Mails utiles	
0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
16/01/2019			200000	INP : 097210000671 Dr. ZOUGACHI SINAN Chirurgien Lipologue Cir. Rabii Apt. n° 14 Quifa Phalaka 06 62 71 04 01

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Tel. 03.60.00.00 Montant de la Facture
PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM <u>Sham GERRAOUI</u> <u>Docteur en Pharmacie</u> 4, Résidence Annaim - Oule- Tél: 05 22 89 43 09 - 0922	13/12/23	T: 4046.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the H-D-G coordinate system. The H atom is positioned at the top vertex of a triangle. The D atom is located at the bottom-left vertex, and the G atom is at the bottom-right vertex. The vertices are labeled with their respective symbols (H, D, G) and numbers (1 through 8). The connections between the vertices are represented by curved lines forming the edges of the triangle.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ZOUGAGHI Sinane
Chirurgien Urologue

- Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat
 - Ancien médecin au CHU Avicenne - Rabat
 - Ancien interne des hôpitaux de Paris - France



الدكتور الزوڭاغي سنان
 أخصائي في أمراض وجراحة الكلى
 والمسالك البولية والأعضاء التناسلية

- خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط

- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن سينا بالرباط

- طبيب داخلي سابق بمستشفيات باريس - فرنسا

le 13/12/2023

Dr. ZOUGAGHI SINANE
 Chirurgien Urologue
 193, Bd. Oum Rabii Casablanca 106271 1401
 Tel: 05 22 89 00 98 CCM: 06 62 71 04 01

LOT: 05323024
 PER: 06/2026
 PPV: 74.80 DH

74,80 /
 LOT: 05323014
 PER: 06/2026
 PPV: 74.80 DH

74,80 /
 LOT: 05323019
 PER: 06/2026
 PPV: 74.80 DH

74,80 X 3

- Special SV Loptaly 74,80 DH

74,80 DH

- Cefico SV Loptaly 74,80 DH

74,80 DH

- Cetamyl SV Loptaly 74,80 DH

LOT 230852
 EXP 03 25
 PPV 170.00 DH
CEFICO®
 Céfizime trihydrate

CETAMYL 500 mg
 Paracetamol
 Boîte de 20 comprimés
 PPV: 10.20 DH
 6 118000 190219

T: 404 62
 PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM
 Siham GUERRAOUI
 Nucleus en Pharmacie
 Annaim - Oulfa
 Casablanca

Dr. ZOUGAGHI SINANE
 Chirurgien Urologue
 193, Bd. Oum Rabii Appt. n° 14 Oulfa
 Casablanca.
 Tel: 05 22 89 00 98 CCM: 06 62 71 04 01

193، شارع أم الريح شقة رقم 14 الولفة - الدار البيضاء
 193. شارع أم الريح شقة رقم 14 الولفة - الدار البيضاء

Fixe : 05 22 89 00 98 Urgence : 06 62 71 04 01 E-mail: sinane27@gmail.com